



STOLPERSTEINE

UNE COMMÉMORATION DISCRÈTE MAIS PUISSANTE.

Bonjour à tous, aujourd'hui, nous allons parler des **Stolpersteine**, ces petites pierres sur lesquelles on **trébuche**, chargées d'histoire et de mémoire. Leur origine remonte au **12 décembre 1992**, lorsque l'artiste **Günter Demnig** a décidé de rendre **hommage** aux victimes de la Seconde Guerre mondiale, d'une manière peu conventionnelle, mais profondément significative.

L'idée est née à l'occasion d'une action commémorative pour les Roms que Demnig réalisa en 1990. En effet, un habitant de Cologne avait affirmé qu'il n'y avait jamais eu de Roms dans la ville. Surpris par cette ignorance, il réalisa la nécessité de **réintégrer les communautés disparues** dans l'espace urbain européen, pour **préserver leur mémoire**.

C'est ainsi que le premier Stolperstein a vu le jour. Ce petit pavé incrusté dans le sol, mesurant une dizaine de centimètres de côté, avec une face supérieure affleurante et recouverte d'une plaque de laiton. Chaque pavé porte l'inscription « **Ici habitait** », suivie du **nom**, de la **date de naissance** et du **destin** individuel d'une des victimes du nazisme. Elles rappellent ainsi aux habitants les personnes qui ont vécu avant eux dans leur quartier ou dans leur domicile. « **Le déni est plus difficile lorsque le souvenir se trouve devant votre porte** ».

Habituellement, on commémore un événement spécifique ou l'aboutissement d'un processus, avec des phrases telles que « **ici, ils sont enterrés...** », « **ici ont été fusillés...** », en signalant pour ainsi dire un nom événement. Avec cette méthode, l'artiste ramène les disparus dans la communauté des vivants, celle de la vie quotidienne et de sa banalité. Commémorer ces personnes sur leur lieu de vie permet également de respecter leur dignité et de ne pas les réduire à un simple statut de victime.

Le projet des Stolpersteine, **initialement clandestin** à Berlin, est devenu un symbole de **reconnaissance mondiale**, désormais **autorisé** et **financé** par de nombreuses municipalités. Se présentant comme un mémorial décentralisé, il est aujourd'hui le plus grand d'Europe. Ainsi, c'est plus de **85 000 pavés de mémoire** qui sont posés en Allemagne et dans 25 autres pays européens, de l'Autriche à la Russie en passant par la Belgique, la France, le Luxembourg, la Moldavie et bien d'autres.

Cependant, malgré son succès international, les **autorités municipales Parisiennes** ont officiellement **refusé** d'installer ces plaques de laiton. La mairie a justifié sa position en argumentant qu'elles « **ne sont pas adaptées** au travail de mémoire parisien, car les Juifs n'ont pas disparu de France. Ils sont encore présents. Les Stolpersteine renvoient une image qui ne convient pas à la France où **75 % des Juifs ont survécu**. Par ailleurs, marqués d'un signe distinctif au sol les lieux où les Juifs ont vécu ne nous convient pas. **Marcher sur ces pierres** ne constitue **pas un symbole acceptable**. Pour toutes ces raisons, le mémorial de la Shoah n'a jamais voulu s'associer à ce projet, et nous partageons pleinement ses arguments ».

Je reconnais que les arguments de la mairie de Paris ont leur logique, mais je ne suis pas totalement en accord avec eux. En réalité, plutôt que de considérer que l'on piétine la mémoire de quelqu'un, je dirais que chaque pas sur le pavé en laiton le **réveille** et le **ravive**. C'est comme s'il était **animé par l'action du polissage, le rendant vivant**. Il conserve en quelque sorte les empreintes des passants qui ont croisé son chemin. De plus, contrairement à une commémoration habituelle, rencontrer un tel pavé est une **expérience physique** liée à l'exercice de la marche, et non pas passive comme écouter un long discours, où l'on peut souvent se trouver dans une semi-somnolence. Avec cette méthode, le corps entre véritablement dans le processus de commémoration. C'est au passant de **décider** s'il souhaite **s'arrêter** pour lire l'inscription de la plaque ou **l'ignorer**. Ce caractère discret respecte finalement autant les victimes disparues que les vivants qui les croisent sur leur chemin.

Pour conclure, un **site Internet** permet aujourd'hui de créer notre propre plaque pour un membre de notre famille qui aurait été persécuté pendant cette période, et dont nous connaissons les informations à inscrire. Ainsi, cette œuvre d'art est un hommage et un véritable **mémorial collaboratif** qui a permis de mettre des noms et des adresses sur ces victimes du nazisme et **d'en découvrir de nombreuses autres**. Comme dit le proverbe : **"Une personne est oubliée que lorsque son nom est oublié."**



ESCH-SUR-ALZETTE, LUXEMBOURG